

Le **VOLONTARIAT TERRITORIAL** en ADMINISTRATION

LES COMMUNES RURALES

cherchent de jeunes diplômés
au service de leurs projets
de territoire

- Vous avez moins de 30 ans et êtes titulaire au minimum d'un diplôme bac + 2
- Vous avez envie d'action publique et de contribuer au développement d'un territoire rural
- Vous souhaitez renforcer vos compétences en ingénierie de projet

Devenez un Volontaire territorial en administration.
Vous bénéficierez d'un contrat rémunéré de 12 à 18 mois pour réaliser une mission dans une collectivité territoriale rurale.

Toutes les offres sur www.vta.anct.gouv.fr



Le volontariat territorial en administration est une des mesures de l'Agenda rural.



DES MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT

de projets de territoire et une première expérience formatrice

Créé en 2021, le VTA s'adresse aux jeunes diplômés âgés de 18 à 30 ans souhaitant mobiliser leurs compétences auprès de collectivités territoriales rurales, afin d'accompagner ces territoires dans leurs projets.

QUELQUES EXEMPLES DE MISSIONS :

- accompagner la création et la promotion d'un tiers-lieu sur le territoire
- rechercher des financements publics pour permettre la réalisation d'un projet du territoire
- accompagner la mise en place de projets de circuits courts alimentaires
- accompagner le montage de dossier sur des projets de transition écologique

Ce sont autant de compétences en gestion de projet, recherche de financements, montage de dossiers, développement territorial... et surtout de compétences humaines qui seront mobilisées et confortées au cours de cette expérience au service des territoires ruraux. Vous bénéficierez d'une offre de formation dédiée et d'un encadrement renforcé.

CONTRAT ET RÉMUNÉRATION

C'est un contrat à durée déterminée, de 12 à 18 mois, selon les besoins de la collectivité. La rémunération est fixée par la collectivité.

QUELQUES TÉMOIGNAGES

« Contrairement aux idées reçues, les territoires ruraux sont ambitieux et dynamiques, mettre en valeur leurs différents atouts représente un véritable défi auquel vous pouvez contribuer en tant que VTA. Lors de ma recherche d'emploi, je ne pensais pas m'engager auprès d'une commune aussi audacieuse, aujourd'hui, je me sens utile et contribue à la réalisation de projets d'envergure sur une commune de seulement 2 100 habitants. En tant que jeune diplômée, le VTA est une véritable opportunité à la fois personnelle que professionnelle qui vous offre un accompagnement lors d'une première expérience dans le monde du travail. »

Cassandra Guey, VTA à Baule dans le Loiret, en charge du programme pluriannuel d'investissements de la commune.

« Grâce au contrat de VTA, j'ai pu trouver, à la sortie de mon Master, un poste qui correspondait à mes attentes. Ce qui me plaît dans ce type de contrat, c'est qu'il permet de recruter des jeunes diplômés qui n'ont pas forcément d'expérience professionnelle. Pendant près de 18 mois, je vais apporter mon aide dans l'ingénierie de projet en santé tout en étant accompagnée dans ma prise de poste par la collectivité. »

Amandine Feliu, recrutée comme chargée de mission pour la CC de Mont d'Alban et de Villefrancois, dans le Tarn, pour mettre en place et animer les débuts du contrat local de santé

« Je remercie le gouvernement à l'initiative de ce dispositif ainsi que le syndicat mixte du Parc naturel régional des baronnies provençales. Cela m'a permis d'entrer dans la vie active dès la fin de mes études, ce qui n'est pas toujours évident quand on est un jeune diplômé. De plus, j'ai bénéficié d'un accompagnement et d'outils qui ont grandement facilité mon intégration au sein de la collectivité et mon développement professionnel. »

Moustapha Ka, recruté comme gestionnaire et commande publique RH, pour le syndicat mixte du PNR des Baronnies Provençales, Drôme





ENVIE DE POSTULER ?

QUI PEUT POSTULER ?

Tout jeune de 18 à 30 ans, diplômé d'au moins un bac +2, ayant à cœur d'œuvrer au service d'un territoire rural.

Les profils les plus demandés sont les diplômés en droit public ou droit des collectivités locales, gestion de projets, urbanisme, ingénierie des travaux publics, développement territorial, géographie.

COMMENT POSTULER ?

C'est très simple : rendez-vous sur www.vta.anct.gouv.fr, consultez les offres et postulez en ligne.

Des questions ? vta@anct.gouv.fr